



VOGEL ACADEMY

PROGRAMME DÉTAILLÉ • ATELIER COMPLIANCE CONCURRENCE

Introduction :

- Les risques démultipliés en cas d'atteinte au droit de la concurrence : rappel des sanctions encourues et risques supportés
- Les outils de détection des pratiques anticoncurrentielles : clémence et enquêtes
- Les deux grands types d'enquête : enquête lourde/simple (procédures française et européenne) rappel des règles applicables
- Les grandes tendances en droit français : alourdissement des enquêtes simples, absence quasi-totale de protection durant les enquêtes, augmentation des sanctions en cas d'obstruction.

PARTIE I : Comment survivre à une enquête simple ?

1. L'insuffisance de garanties et de recours effectif en cas d'enquête simple

- Le renforcement des pouvoirs de l'administration
- La nécessité d'une préparation
- L'absence de recours

2. Que faire ? Les erreurs à ne pas commettre

- Au stade de la prise de contact avec les enquêteurs
- Au stade de l'audition
- Au stade de la rédaction et du contrôle du PV

PARTIE II : Comment survivre à une enquête lourde ?

1. L'absence de garanties et de recours effectifs en cas d'enquête lourde

- Les garanties apparentes
- L'absence d'accès au JLD
- L'intervention de l'avocat

- Les recours ouverts
- L'absence d'effectivité des recours et la difficulté de contester l'autorisation d'enquête **lourde et les conditions de son déroulement**

2. Que faire ?

Pendant le déroulement de la perquisition

- Gérer l'arrivée des inspecteurs
- Contrôler le champ de l'enquête
- Gérer la communication interne et externe
- Gérer les saisies de documents

Après le déroulement de la perquisition

- Debriefing
- Recours

En amont, se préparer

- Mock dawn raids (Déroulement ; Précautions à prendre ; Résultats)
- Formations et audits
- Envisager si nécessaire le recours à la procédure de clémence
 - Avantages/inconvénients
 - Procédure et conditions
 - Résultats

PARTIE III : Comment survivre à une enquête pénale de concurrence ?

1. L'absence de garanties et de recours en cas d'enquête pénale

- Le cas d'ouverture d'une enquête pénale
- L'absence de recours effectif au stade de la perquisition
- Quid de l'articulation entre la procédure pénale et les procédures de clémence et de transaction ?

2. Que faire ?

- Au stade de l'arrivée des enquêteurs
- Au stade des saisies
- Au stade de l'audition

- Au stade du procès-verbal

PARTIE IV : Comment rédiger et mettre en place un programme de conformité concurrence ?

- 1. Domaine et sanction**
- 2. Code de conduite**
- 3. Dispositif d'alerte interne**
- 4. Cartographie des risques**

Conclusion

- Les réformes en cours ;
- Les dix règles d'or (application Vogel&Vogel)